

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous avez terminé vos études secondaires en Belgique et souhaitez vous inscrire à la Haute École de la Province de Liège

Documents à fournir dans tous les cas (à scanner et à téléverser) :

- Document d'identité : carte d'identité (recto/verso) ou tout autre document officiel établissant votre nationalité (passeport, ...) ;
- Titre de fin d'études secondaires supérieures (CESS ou autre¹) ;
- Photo d'identité

➤ **Si vous avez terminé vos études secondaires il y a un an ou plus**, vous devez aussi fournir les documents justifiant votre occupation au cours des années qui précèdent l'inscription dans la HEPL :

➤ en cas de poursuite d'études :

- pour chaque année, il y a lieu de fournir un certificat de scolarité reprenant les dates de début et de fin de fréquentation **et** un relevé de notes précisant le nombre de crédits validés à l'issue de l'année concernée, rédigé sur papier à en-tête de l'Établissement et signature de la Direction ;
- la preuve d'apurement de dette à l'égard de l'établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française (à partir de l'année académique 2014/2015).

Si vous n'avez pas poursuivi d'études, vous devrez fournir un justificatif de vos occupations pour la période située entre septembre et juin de chaque année (5 ans maximum) :

➤ en cas d'activité professionnelle :

- à temps plein : un contrat de travail ou une attestation de l'employeur reprenant le volume hebdomadaire des prestations ainsi que la date de début et de fin de l'activité.
- à temps partiel :
 - un contrat de travail ou une attestation de l'employeur reprenant le volume hebdomadaire des prestations ainsi que la date de début et de fin de l'activité
 - les fiches de paie
 - **et** une déclaration sur l'honneur (modèle disponible sur le site).
- pour les travailleurs indépendants :
 - une déclaration sur l'honneur (modèle disponible sur le site)
 - **et** toutes preuves d'occupation : enregistrement, déclaration d'impôts, copie de l'avertissement-extrait de rôle, copie de factures clientèle, ...

- **en cas de chômage :**
 - une attestation précisant toutes les périodes de chômage **et**
 - une attestation stipulant que le demandeur n'a pas bénéficié de dispense pour reprise d'études supérieures (délivrée par le FOREM)
! Si stage d'attente : une preuve de perception des allocations familiales
- **en cas de séjour à l'étranger :** une attestation de l'organisme par lequel l'étudiant s'est rendu à l'étranger ou copie du visa, du billet d'avion ou de tout autre document mentionnant des dates précises.
- **en cas de congé parental :** l'acte de naissance de l'enfant ou une attestation de la mutuelle
- **en cas de maladie longue durée :** un certificat médical

Cas particuliers – documents supplémentaires

- **Accueil et éducation du jeune enfant, Infirmier responsable de soins généraux et Sage-Femme :**
 - un certificat médical attestant que vous êtes apte à suivre la formation
 - un extrait du casier judiciaire modèle 2, le tout datant de moins de 3 mois au moment des démarches pour votre inscription sur le site de la Haute Ecole.
- **Enseignement – section 3 : éducation physique et éducation à la santé, Coaching sportif et Diététique sportive :** un certificat d'aptitude complété par votre médecin-traitant ou cardiologue de votre choix, après avoir effectué un électrocardiogramme attestant de votre aptitude à suivre des études sportives (date mentionnée sur le certificat).
- **Audiologie, Kinésithérapie, Logopédie (et Sage-femme sous réserve d'adoption du décret) :**
 - un certificat de résidence (à demander à la Commune)
 - le formulaire d'inscription (disponible sur le site dans les [documents supplémentaires](#)).